



ISSN 2118-9064



Newsletter

de l'Association des Anciens Élèves du Foyer de la Jeunesse Charles Frey
et de l'Hospice des Orphelins de la ville de Strasbourg

145ème anniversaire de l'association

Après avoir reporté notre grand rassemblement annuel à cause de la pandémie de Covid, le repas du 145^{ème} anniversaire aura finalement lieu le dimanche 25 septembre 2022 à midi.

Une assemblée générale à huis clos - 25 mars 2022

Voilà plus de deux ans que nous avons vécu dans l'incertitude absolue. Pourtant, nous avons pu tenir notre assemblée générale de l'exercice 2021 et 2022, mais à chaque fois à huis clos, conformément aux dispositions légales, avec votes par correspondance. J'adresse mes plus vifs remerciements à tous ceux qui nous ont fait confiance en participant aux votes à distance.

Repas des Anciens Élèves 2022

Le repas annuel a lieu au restaurant «à la Bonne Source» rue du Lazaret dimanche 25 septembre à midi. **Le restaurant est privatisé** pour l'association; les places sont limitées à 90 participants (capacité maximum du restaurant). **Soyez les premiers inscrits ! Nous vous rendons attentif au fait qu'il sera impossible d'accéder au restaurant pour toute personne non inscrite préalablement.**

Christian PFEIFFER - Président



Inscription au repas du 145ème anniversaire -25/09/2022

Date limite d'inscription 10/09/2022

Je soussigné(e), réserve

[____] places adultes : 25, € x Total:

[____] enfants (7 à 12 ans): 12, € x Total:

Nom :

Adresse :

verse la somme totale de € par chèque libellé au nom de : Association des Anciens Élèves.

Buffet à volonté

Crudités variées - Charcuterie alsacienne
Pâté en croûte - Presskopf - Saumon fumé
Pâté de campagne - Divers salades composées

Bouchée à la Reine

Pâtes

Vacherin glace vanille framboise
+ café

Les boissons en supplément.

Le talon est à envoyer
Christian PFEIFFER, 24 rue de Douillac
67610 LA WANTZENAU

Apéritif offert par l'association.

Echos de l'association des anciens élèves du foyer de la Jeunesse Charles Frey

Assemblée générale du 5 mars 2022 (huis clos)

L'assemblée générale s'est tenue dans la salle des fêtes du Foyer de la Jeunesse Charles Frey à 14h30, le samedi 5 mars 2022, à huis clos.

- **Lecture et approbation du PV de l'AG. du 5 mars 2021**
La secrétaire, M^{me} Yolande SCHAER, a lu le procès-verbal de l'assemblée générale du 6 mars 2021.
Le rapport est accepté à l'unanimité.
- **Rapport moral et d'activités exercice 2021**
Le rapport écrit, complet, remis aux présents a été lu et commenté par le Président.
- **Rapport financier exercice 2021**
La trésorière M^{me} Francine MORILLE-MONNE a commenté le bilan présenté. Les comptes de l'exercice 2021, ont été clairement explicités. Le Président a insisté sur le compte de résultat où toutes les dépenses sont détaillées, surtout l'ensemble des dépenses concernant le fonds de secours, les dépenses de fonctionnement et les frais de communication à destination des membres.
- **Rapport des réviseurs aux comptes exercice 2021**
M^{me} Marianne KURTZ et M. Bruno ZIEDS ont effectué au siège social, mercredi 2 février 2022 en présence de la trésorière Francine MORILLE-MONNE et le Président Christian PFEIFFER, la vérification ligne par ligne de l'ensemble des écritures comptables (dépenses et recettes).

M^{me} Marianne KURTZ et M. Bruno ZIEDS attestent que :

- l'examen approfondi des livres et des pièces justificatives a démontré la bonne tenue des comptes et l'exactitude des renseignements fournis dans le bilan financier de l'association. Les charges et les recettes ont été correctement enregistrées dans les comptes 2021.
- Les recettes s'élèvent à **3058,46 €** et les dépenses à **2472,39 €** avec un delta positif de **586,07 €**.

L'assemblée générale a donné «Quitus à la gestion de la trésorière».

- **Renouvellement par moitié des membres du C.A.**
Ont été réélus à l'unanimité : Dominique BALZINGER - René KAPP - Francine MORILLE - Eric REGINA - Yolande SCHAER - Mireille SCHIFFERLE - Joseph SIEGEL.
- **Le règlement intérieur** a été approuvé à l'unanimité.

«Internet vous informe»

Depuis 2021, l'association a relooké son site internet.
<https://associationanciensfoyercharlesfrey.fr/>

Découvrez le site du Foyer de la Jeunesse Charles Frey
<https://www.foyer-charles-frey.fr/>

ÉVÈNEMENTS FAMILIAUX-décès

Roland REGER décédé le 13/06/2020 à 61 ans
Patrick STEINER décédé le 22/10/2021 à 67 ans
Robert ROTH décédé le 25/11/2021 à 58 ans
Jean-François CHAST décédé le 07/06/2022 à 70 ans

L'Association en chiffres

Nombre d'abonnés à la Gazette/Newsletter : 408 envois postaux
Nombre de cotisants : 51 personnes
Membres Facebook Association : 291 abonnés
Facebook Foyer Charles Frey : 527 membres

Cotisation annuelle

La cotisation annuelle : est de 8 €.

Nouveau City Stade

L'association a participé au financement du nouveau City Stade dans le cadre de son 145^{ème} anniversaire.
L'inauguration officielle a eu lieu le 29 juin 2022.



Appel à cotisation et dons

COTISATION ANNUELLE : 8,00 €

- **Je verse ma cotisation annuelle :** _____ €
- **Je verse un don déductible des impôts :**
(de l'Impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable).
Votre don donnera lieu à l'envoi d'un reçu fiscal, que vous pourrez joindre à votre déclaration de revenus.

Montant : _____ €

Prénom Nom, _____

Adresse : _____

Localité : _____

Tél. : _____

Coupon à renvoyer avec votre chèque à
Ass. des Anciens Élèves du Foyer Charles Frey
24, rue de Douillac - 67610 LA WANTZENAU